



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

## AVIS PUBLIC

### RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2025

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice des affaires juridiques et greffière, QUE :

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), le rapport financier et le rapport du vérificateur externe de l'année 2025 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra lundi le 8 juin 2026 à 19 h, au complexe municipal situé au 325, chemin du Hibou à Stoneham-et-Tewkesbury.

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 1<sup>er</sup> JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX.

M<sup>e</sup> Anaïs Descoteaux  
Directrice des affaires juridiques et greffière